

La France, maillon faible de l'Europe, tremplin pour une autre construction

Yves Dimicoli

La France, d'où est parti le «non» au référendum, paraît particulièrement vulnérable dans la conjoncture actuelle. La croissance attendue pour 2005 n'est plus désormais que de 1,5% au maximum, alors même que le chômage officiel dépasse les 10%, à 10,2%, et que la part des salariés à temps partiel, largement subi, a atteint 17,4% en 2004 contre 17,2% un an plus tôt.

Au cœur de cette langueur de la croissance, les activités industrielles restent faibles. En avril, la production manufacturière a connu un petit sursaut de 0,5% par rapport à mars, mais après une chute de 0,7% ce mois-là. Mais comme le secteur de l'énergie a enregistré une baisse de 4,8%, l'indice global de la production industrielle a chuté de 0,3%.

Echanges extérieurs : inefficacité croissante de l'offre productive

Le déficit commercial s'est de nouveau creusé au cours du mois d'avril dernier atteignant désormais 3,2 milliards d'euros, soit 1 milliard de plus qu'en mars.

Le solde des échanges de la France avec le reste du monde s'affiche aussi dans le rouge pour le onzième mois consécutif. Depuis le début de l'année le trou atteint 8,6 milliards d'euros, alors qu'en 2004, à la même période, la France dégageait encore un petit excédent de 177 millions d'euros.

L'appartenance de la France à la zone euro lui permet de ne pas avoir à s'ajuster par une dévaluation de la monnaie nationale. Mais cela ne signifie pas pour autant qu'il n'y a pas effort d'ajustement. Il porte sur les facteurs réels de la production, à commencer par l'emploi et le coût salarial.

En fait, en France, comme ailleurs dans l'Union européenne, la mobilité des salariés et des populations est faible, pour des raisons structurelles et culturelles, alors que celle des capitaux a été rendue totale. D'où un ajustement par le chômage et la déflation salariale, en cas de déficit extérieur permanent, mais aussi par les délocalisations et faillites. Simultanément la sélectivité des conditions de crédit se durcit, en liaison avec la dégradation des notations financières dans les bassins et régions les plus en difficulté.

L'euro actuel, en faisant disparaître le risque de change, a encouragé, en réalité, les comportements les plus réactionnaires et antinationaux des grandes entreprises. Il a rendu en fait «indolore» macro-économiquement les sorties de capitaux, devenues absolument massives, et les déficits de paiements qui en résultent. Ceux-ci, en effet, ne peuvent plus être sanctionnés par une dévaluation de la monnaie

nationale. L'euro, conçu comme monnaie unique, a envenimé l'obsession de la baisse des coûts salariaux dans les gestions d'entreprises et incité à placer en Bourse les profits supplémentaires rendus ainsi disponibles. Simultanément c'est l'encouragement aux prises de contrôle par l'étranger des entreprises françaises.

Cette «douce négligence» que permet l'euro à la France vis à vis de son déficit extérieur modifie aussi les rapports de forces au sein de cette zone monétaire. En effet, les capitaux y circulent automatiquement des pays excédentaires vers les pays déficitaires. Mais la zone euro dans son ensemble tend à conserver un excédent extérieur grâce à l'énorme surplus commercial de l'Allemagne qui finance les déficits extérieurs des autres pays de la zone euro présentant eux un déficit, la France en particulier.

Mais cela se fait comme on l'a vu, au prix d'un chômage massif et d'une croissance gravement entravée, y compris en Allemagne, tandis que les entreprises allemandes rachètent à tour de bras des entreprises en difficulté passagère dans l'Union européenne, en France notamment.

Face à une telle évolution, on peut se demander s'il n'y aurait pas un besoin accentué pour certains intérêts capitalistes français à jouer un couplage dominé avec les capitalistes allemands ? Et cela n'eut-il pas été facilité par l'adoption du projet de Traité constitutionnel face à un Royaume-Uni demeurant hors zone, dans le rapport particulier que l'on sait avec les États-Unis ?

L'échec du Traité constitutionnel ne prend-il pas ainsi à rebours toute une stratégie de capitulation de la grande bourgeoisie française visant, dans un certain type d'union politique de l'Europe, à un partage de domination avec les capitaux allemands ? Et dans quelle mesure l'échec de cette tentative, sans alternative, donne-t-elle des marges au Royaume-Uni pour faire avancer une vision de l'Europe plus propice à une domination américaine et à l'euro-dollar ?

La présidence de l'Union européenne assurée, à partir du 1er juillet jusqu'au 31 décembre prochain, par le premier ministre britannique, T. Blair, pourrait se présenter ainsi comme un vrai défi. On mesure alors l'importance de solutions alternatives dépassant cette double option anti-coopérative, anti-sociale, anti-nationale, et anti-européenne en réalité. Cela pose bien sûr la question rémanente d'une autre orientation de l'euro et de la BCE, et inséparablement d'une responsabilisation sociale, territoriale et culturelle des grandes entreprises, le tout associé à un essor de luttes convergeant jusqu'à imposer de profonds changements dans les politiques gouvernementales et leur coor-

LA MONTÉE DU DÉFICIT DU COMMERCE EXTÉRIEUR

Deux faits inquiétants se conjuguent :

1) Du côté des exportations, les ventes à l'Union européenne se contractent à nouveau et passent en deçà de leur niveau moyen de l'année 2004. Or la France réalise les deux tiers de ses exportations vers l'Union européenne.

2) Du côté des importations, la progression ne provient pas seulement des pays à bas coûts salariaux. Elle provient aussi d'Allemagne, d'Espagne et d'Italie. La France semble en effet désormais perdre des parts de marché au bénéfice de pays qui sont dans la zone euro même. Le rapport sur les comptes de la nation 2004 révèle un certain nombre de choses significatives **(1)** :

a)- Malgré la reprise des exportations fin 2003 et début 2004, la dégradation du solde du commerce extérieur de la France s'est accélérée l'an dernier. En deux ans, ce solde qui avait été systématiquement positif depuis 1992 - sauf en 2000, année de forte hausse du prix du pétrole - a quasiment disparu. Tous les postes sont concernés. À l'origine de cette dégradation d'ensemble, il y a le recul du taux de couverture en volume, alors que l'évolution des prix a globalement atténué de 1 milliard d'euros environ la diminution des soldes en valeur, malgré la croissance du prix du pétrole, la France ayant bénéficié à nouveau d'une amélioration des termes de l'échange sur les produits manufacturés.

b)- Sur l'ensemble de 2004, les exportations en volume ont augmenté bien moins rapidement que le commerce mondial, deux facteurs ayant particulièrement joué :

- Une orientation géographique laissant peu de place aux marchés en forte croissance, asiatiques notamment.
- Des pertes de parts de marché révélant des problèmes de compétitivité et d'efficacité. Depuis la fin 2000 le volume des exportations évolue moins favorablement que celui de la zone euro. À l'opposé, l'Allemagne, depuis cinq ans, voit ses exportations progresser plus rapidement que celle de la zone euro. De fin 2000 à fin 2004, le décalage cumulé d'évolution entre les exportations allemandes et celles de la zone euro a atteint 7%, mais il est proche de 15% avec les exportations françaises. Il est significatif de constater que, de 2000 à 2004, le commerce mondial a augmenté en moyenne de 4,6% par an en volume, tandis que la demande adressée à la France n'a augmenté que de 3,5%. La différence marquante des évolutions entre la France et l'Allemagne tient notamment au fait que la structure productive de cette dernière, spécialisée sur les biens d'équipement,

répond beaucoup mieux à la demande des pays émergents, Europe de l'est et Chine, engagés dans un vaste effort d'industrialisation ou de conversion industrielle.

c)- En 2004, les importations françaises ont progressé davantage que celles de ses partenaires européens : 6,9% en volume après environ 0% en 2003. Cela dépasse de 1% les importations de l'Allemagne et de la zone euro. On notera ici particulièrement la vive poussée des importations de produits manufacturés (+8,1 % en 2004 après 0% en 2003). La dégradation des échanges de biens est au cœur de cette dynamique régressive. Elle s'est encore accentuée début 2005. Selon la Banque de France, «*en rythme annualisé sur les quatre premiers mois, [le déficit commercial] atteint 26 milliards d'euros, alors qu'il était de 9 milliards d'euros pour l'année 2004 ; hors énergie, le solde de l'année 2004 était excédentaire de 20 milliards, sur les quatre premiers mois de 2005, il ne l'est plus que de 10 milliards, en rythme annualisé*» **(2)**. Tout se passe donc comme si la progression de la demande intérieure pour les produits manufacturés conduit, en France, à une forte hausse des importations et non de la production intérieure. On mesure alors combien une politique traditionnelle de soutien de la demande, par les salaires et les importations serait inefficace.

Le taux de change de l'euro par rapport au dollar, bien évidemment, a joué un rôle dans cette affaire, notamment parce que nombre d'importations françaises proviennent de pays de la zone dollar, accentuant la pression aux délocalisations de productions vers cette zone qui inclut la Chine.

Cependant, on ne peut pas penser que la seule dépréciation de l'euro soit suffisante et encore moins efficace pour résorber le déficit extérieur. En effet cela s'opposerait aux orientations de la BCE et à sa sacro-sainte «*stabilité des prix*» qui serait rudement mise à mal par l'envolée du coût des importations de pétrole et de produits raffinés payés en dollars, d'un côté, et à la compétitivité des exportations américaines de l'autre qui chercheraient à riposter. Surtout, ce n'est pas le change, à lui seul, qui va permettre de corriger l'insuffisance des qualifications et des salaires, l'insuffisance de l'effort de recherche-développement et d'efficacité productive, d'autant plus que 62 % des importations de la France proviennent de l'Union européenne à vingt-cinq.

Y.D

dination. Quoi qu'il en soit, on peut mesurer l'échec et l'impasse que constituent, pour l'efficacité des productions françaises, les politiques de baisse du coût salarial de l'emploi, via particulièrement les exonérations de cotisations sociales patronales. Développées depuis 1993, systématiquement, par tous les gouvernements en alternance, elles ont contribué à l'explosion de la précarité et des bas salaires avec leur cortège d'insuffisance de production efficace, de demande solvable et de qualifications.



Avec les gouvernements à direction socialiste elles ont servi, prétendument, à accompagner la baisse de la durée du temps de travail et faciliter l'insertion dans l'emploi des moins qualifiés. Avec les gouvernements de droite elles servent, tout aussi prétendument, à permettre aux entreprises de faire face à la pression concurrentielle des productions provenant des pays à bas coût salarial et, ainsi, nous dit-on, à répondre au défi des délocalisations.

En réalité cette politique n'a fait que chercher à adapter le «facteur travail» à la libre circulation des capitaux et à la rigidité de la politique monétaire unique pour maintenir un euro «fort». La dévalorisation du «coût du travail» par emploi a ainsi remplacé la dépréciation du taux de change de la monnaie nationale pour gagner en compétitivité. Mais cela a conduit à nous affaiblir structurellement dans le domaine des technologies informationnelles. Celles-ci exigent, en effet, des salariés qualifiés, se formant tout le long de la vie pour être capable de traduire en productions nouvelles efficaces les résultats des recherches, et disposant donc de salaires élevés. Aussi, cette politique a contribué à renforcer les dominations des États-Unis dans ce domaine, à réduire l'effort de recherche-développement des entreprises en France et à encourager, en réalité, les exportations de capitaux Outre-Atlantique.

Simultanément, les baisses répétitives de coût salarial de l'emploi ne permettront jamais à un pays comme la France de produire à des coûts aussi bas que la Chine ou l'Inde.

Cette politique n'empêchera donc jamais les délocalisations jouant sur les différentiels de coûts salariaux. Au contraire, elle les encourage en déprimant la demande intérieure française et européenne.

Les exonérations de charges sociales patronales, par contre, augmentent la part des profits dans la valeur ajoutée, le gros de ces profits étant alors affecté à une croissance avant tout financière.

Le rôle prédateur des grands groupes

La quasi stagnation de l'emploi dans un contexte d'accélération de l'activité a permis aux entreprises de dégager des gains de productivité considérables de 1,6% contre 0,3% en moyenne au cours des cinq années précédentes (3). Les résultats d'exploitation se sont accrus de plus de 5,5% en valeur en 2004, malgré la hausse du prix de l'énergie. Les groupes ont continué d'accorder la priorité à la réduction de leur endettement malgré des baisses de taux d'intérêt. Mais les autres catégories d'entreprises, elles, ont accru leur dette. Au total, les sociétés non financières ont vu leur dette croître de 4,5%, plus que leur valeur ajoutée. Cependant, malgré la hausse du stock d'endettement en 2004, le poids des charges financières a baissé de 1%, traduisant le recul des taux d'intérêt.

Des profits records

Dans ce contexte, le revenu disponible des entreprises non financières a affiché une progression de 7%, soit la plus forte hausse depuis 1998 (4). L'année 2004 aura été une année de profits records. Pour les sociétés du CAC-40, ils ont atteint 60 milliards d'euros contre 35 milliards en 2003 (5). Le gros de cette manne est affecté à une croissance purement financière. C'est l'explosion des dividendes d'abord : les entreprises ont reversé plus de 40% de leur excédent brut d'exploitation à leurs actionnaires sur la période 1996 - 2004, contre 31% en moyenne sur la période 1987-2004. Les revenus nets distribués atteignent 7,1% de la valeur ajoutée contre 6,5% en 2003.

On assiste aussi à des rachats croissants, par les entreprises cotées, de leurs propres actions pour en accroître le rendement financier et en soutenir les cours en Bourse.

Et enfin, une part considérable des profits part à l'étranger sous forme de revenus d'investissement, d'investissements directs à l'étranger ou de placements. Plus de la moitié des actions des grands groupes français sont détenus par des investisseurs étrangers.

La ruée vers l'étranger : délocalisations et exportations de capitaux

C'est ainsi, d'ailleurs, que la France arrive au deuxième rang des 30 pays de l'OCDE pour les sorties nettes d'investissements directs à l'étranger (6) : avec 317 milliards de dollars cumulés de 1995 à 2004, elle se trouve juste derrière le Royaume-Uni (404), mais devant le Japon (223,5), l'Allemagne (54,3) et les États-Unis (50,2). Sur cette période, la France a exporté pour 673 milliards de dollars en inves-

tissements directs à l'étranger, massivement vers les États-Unis, quand elle n'en importait que 356 milliards de dollars. L'Allemagne, quant à elle, a exporté 429,8 milliards de dollars sur la période, surtout en Europe sans doute et en Asie, et en importait 375,5 milliards de dollars. La France est bien devenue l'un des grands malades de l'Europe, la destruction d'emplois et les sacrifices imposés aux salariés, chômeurs et retraités, par les groupes notamment, se traduisant, telle une plaie infectée et béante, par un écoulement croissant de capitaux vers l'étranger.

Les grands groupes ont une responsabilité considérable dans cette fuite en avant qui dévitalise le pays et l'Europe ainsi que le confirme une étude récente de l'INSEE.

L'investissement et la recherche en France patinent

Globalement on a assisté à une reprise modeste de l'investissement matériel, après la stagnation de 2003 (0,1%) et le recul de 2002 (-2,9%). Mais cette reprise semble s'être essouffée dès le deuxième trimestre 2004. En réalité depuis la mi-2003, l'investissement des entreprises a augmenté à peine plus que la demande.

Aujourd'hui, malgré une reprise des commandes, les capacités de production paraissent globalement suffisantes.

Les entreprises privilégient toujours le remplacement des équipements obsolètes (modernisation du parc informatique en particulier). Il est important ici de relever le rôle joué par les prix, le taux d'investissement en volume apparaissant au dessus de sa moyenne de longue période (à 17,3% contre 16,5% entre 1978 et 2004), tandis qu'il demeure très en deçà en valeur (à 18,6% contre 19,4%). Cela signifie qu'une part croissante des biens d'équipement voient leurs prix diminuer, notamment pour ce qui concerne les matériels informatiques ou de communication.

Enfin, et cela complète le tableau d'ensemble, on constate un recul des dépenses de recherche. Les dernières données disponibles reprises par Carole Deneuve (7) concernent 2002 et 2003. En 2003, les entreprises françaises auraient dépensé 21,2 milliards de dollars soit un recul de 2,7% par rapport à 2002. Les dépenses de R&D ne représentaient que 13,6% de la FBCF (8) en 2003 et, encore, le financement public y intervenait pour les sept huitièmes. Les entreprises françaises n'auraient donc consacré que 2% de leur valeur ajoutée à la R&D en 2003, ce qui est dérisoire.

L'emploi trinque

La responsabilité des entreprises, notamment dans l'industrie où l'emploi a diminué de 270.000 postes au cours des trois années écoulées, est donc considérable. Mais il faut bien constater que, désormais, l'hémorragie d'emplois dans les secteurs industriels n'est plus compensée par une création suffisante d'emplois dans les services. La diffusion des technologies informationnelles, couplée à la recherche obsessionnelle de gains de productivité apparente du travail sous pression des marchés financiers, explique cette évolution, y compris dans les services non marchands : entre le quatrième trimestre 2003 et le quatrième trimestre 2004, l'emploi a augmenté de 44 000 temps complets dans les branches marchandes (après

RESPONSABILISER SOCIALEMENT ET TERRITORIALEMENT LES GROUPES

Une étude toute récente de l'INSEE estime qu'*«environ 95 000 emplois industriels auraient été supprimés en France et délocalisés à l'étranger entre 1995 et 2001, soit en moyenne 13 500 chaque année»* (13).

Sans doute cette moyenne a-t-elle beaucoup augmenté depuis. L'étude indique : *«globalement, les groupes ou entreprises indépendantes de plus de 500 salariés représentent moins de la moitié de l'emploi industriel, mais plus des deux tiers des emplois délocalisés (...) les plus grands groupes, employant plus de 5000 salariés en France, représentent (...) à eux seuls plus de la moitié des emplois délocalisés»* (14).

Sur la période 1995 - 2000, dix grands groupes représentent à eux seuls près du quart des emplois supprimés dans le cadre d'une présomption de délocalisation.

Les délocalisations - sur la période considérée - seraient plus nombreuses à destination des pays développés, notamment les pays limitrophes de la France et des États-Unis. Et, dans ce cas, cela concerne une main d'œuvre qualifiée et la restructuration de grands groupes multinationaux.

C'est dire l'importance de l'organisation systématique de batailles sur le chantier «sécurisation des parcours professionnels» du projet de Sécurité d'emploi ou de formation. Cela concerne, notamment, le droit à moratoire suspensif des comités d'entreprise pour faire valoir des contre propositions et, inséparablement, le droit pour chacun au maintien dans un emploi modernisé ou à un reclassement choisi avec maintien aux effectifs de l'entreprise, du groupe ou, éventuellement, d'un groupement d'employeurs, jusqu'au retour à l'emploi avec la formation nécessaire.

La question des droits et pouvoirs des salariés dans la gestion des groupes et de leurs filiales, pour la réorienter avec de nouveaux critères d'efficacité sociale, est décisive pour responsabiliser socialement et territorialement les entreprises. Et l'on voit ici le rôle important que devrait jouer le secteur public au lieu de la fuite en avant dans les privatisations qui participent de la déresponsabilisation nationale et européenne des groupes.

Simultanément, c'est tout le système d'incitations (crédit, fiscalité, parafiscalité, cotisations sociales, réglementation...) qui doit être réformé pour encourager l'emploi, la formation, la croissance réelle durable et pénaliser les placements financiers, l'obsession de la baisse des coûts salariaux, les délocalisations.

Les allègements de cotisations sociales patronales, au prétexte de l'emploi, sont un échec formidable du point de vue de leurs intentions proclamées.

Il s'agirait, au contraire, d'affecter ces 21 milliards d'euro d'allègement à un Fonds national pour l'emploi et la formation (FNEF). Celui-ci prendrait en charge la bonification d'une partie des intérêts payés aux banques par les entreprises pour les crédits finançant leurs investissements à long terme : plus ces investissements programmeraient de créations d'emplois et de mises en formation et plus le taux d'intérêt payé par l'entreprise à sa banque serait ainsi «bonifié» (voir l'article de D.Durand dans le même numéro d'*Economie et Politique*).



-86000 en 2003) mais il a diminué de 43 000 dans les services principalement non marchands (9). En moyenne annuelle et en équivalents temps complets, le niveau de l'emploi total, toutes branches confondues, baisse de 34 000 après -25 000 en 2003. Ainsi la reprise de l'activité entre la mi-2003 et la mi-2004 a conduit à une nouvelle inflexion de l'emploi expliquant le bond en avant de la productivité par tête (10).

Sans doute faut-il faire ici la part de ce qui incombe aux grands groupes, totalement déresponsabilisés et construisant contre la croissance nationale et européenne la progression de leurs profits consolidés à l'échelle du monde entier. Rappelons à ce propos que l'ensemble des groupes occupait près de 58 % de l'effectif salarié en France en 2003 contre 51 % dix ans plus tôt et qu'une entreprise sur vingt-cinq appartient à, ou dépend d'un groupe.

Faillites dans les PME-TPE

Mais, à côté de cela, les véritables PME et TPE connaissent une situation autrement plus difficile. Les faillites ont en effet continué de progresser en 2004 (+1,5%) malgré la reprise de la croissance. Cela a surtout touché des petites structures de moins de dix salariés. Il s'agit le plus souvent d'entreprises récemment établies ou encore de PME et PMI sous-traitantes confrontées à la fois à la hausse des prix des matières premières et à la pression infernale des groupes et des délocalisations, à la sélectivité des banques.

Il faut ici dire un mot des TPE dont la situation devient aujourd'hui si difficile que l'on a vu une part non négligeable des artisans et petits patrons voter contre le projet de traité constitutionnel, le 29 mai dernier. Les TPE, indique une étude de mai 2001 (11), sont celles qui rencontrent le plus de refus de financement exprimés par les banques. Et l'INSEE, de façon complémentaire, a montré (12) que les très petites entreprises industrielles financent par autofinancement plus de la moitié de leurs investissements contre un tiers seulement par recours aux crédits bancaires.

On constatait, au total, en 2001, un comportement de rationnement du crédit des banques à l'égard des TPE, notamment celles dont le chiffre d'affaires était «inférieur à

50 millions de francs» et cela indépendamment du développement auquel elles pouvaient être promises.

Ce rationnement, qui passe par la sélectivité des taux, mais aussi par l'exigence de garanties importantes, a sans doute crû depuis. Il traduit l'aversion croissante des banques pour le risque crédit des petites unités autonomes, en liaison avec l'augmentation des exigences de rentabilité de leurs actionnaires, tandis qu'explorent leurs profits, avec la multiplication de leurs opérations d'intermédiation des marchés financiers. C'est le cas notamment de la BNP Paribas qui vient d'annoncer l'acquisition pour 1,1 milliards d'euros, d'une banque de détail aux États-Unis. Ajoutons que selon Euler-Hermès, les faillites devraient progresser de 5% en 2005 ! ■

(1) INSEE : «L'économie française», comptes et dossiers, rapport sur les comptes de la nation, édition 2005-2006.

(2) Banque de France : «La balance des paiements de la France», Bulletin, n°138, juin 2005.

(3) Boissieu (de) C. et C. Deneuve (sous la direction de) : «Les entreprises françaises - Le retour du volontarisme industriel ?» C.O.E., *Economica*, 2005, p.45.

(4) Ibid.

(5) Ibid. p.45

(6) OECD : «Trends and recent developments in foreign investment», juin 2005, p.8.

(7) C. Deneuve : «Investissement et situation financière», in «Les entreprises françaises», op.cit. pp. 36-37.

(8) La Comptabilité Nationale étudie principalement la Formation brute de capital fixe : la FBCF qui privilégie surtout les biens matériels. Elle inclut la construction notamment de logements qui concernent les ménages et les travaux publics particulièrement ceux des administrations publiques. Mais l'essentiel de la FBCF est réalisée par les entreprises sous forme de biens d'équipement. A côté des machines, l'équipement informatique prend une place de plus en plus grande. Et l'informatique change le travail. L'investissement de modernisation joue donc un rôle important à côté des investissements de capacité et de renouvellement.

(9) INSEE : «L'économie française - comptes et dossiers», op. cit. p.39.

(10) Ibid.

(11) N. Levratto (sous la direction de) : «L'évaluation des entreprises afin de faciliter l'accès au crédit : quelle intermédiation informationnelle ?». Rapport final établi pour le compte de la DECAS, ministère de l'économie, des finances et de l'industrie, secrétariat d'Etat aux PME, 15 mai 2001.

(12) INSEE : Dossier «Les indépendants, les PME», *Economie et Statistique*, n° 319-320, décembre 1998.

(13) INSEE : «L'économie française», op.cit. p.69.

(14) Ibid. p.73.